Interpellation

Modernisation informatique et gestion électronique des documents

La transformation numérique constitue aujourd'hui un enjeu important pour les collectivités publiques, tant en matière d'efficacité administrative que de sécurité, de continuité des activités et de maîtrise des coûts.

Dans ce contexte, le groupe PLR souhaite connaître l'état d'avancement des réflexions et travaux menés par la Municipalité concernant la modernisation du parc informatique communal, ainsi que le développement d'outils permettant d'optimiser la gestion administrative.

La question de la gestion électronique des documents (GED) nous paraît notamment mériter une attention particulière. Déjà mise en œuvre dans de nombreuses collectivités, elle permet de centraliser, classer et retrouver plus efficacement les documents, de faciliter leur partage et leur suivi, mais également de simplifier certaines procédures et de réduire progressivement les traitements et flux papier.

Plus largement, l'évolution rapide des outils numériques, notamment dans les domaines de la cyberadministration, de la relation avec les citoyens et de l'intelligence artificielle, ouvre également de nouvelles perspectives qui méritent d'être intégrées à la réflexion à moyen et long terme.

Dans une période où la situation financière de la Commune appelle à examiner avec attention les possibilités d'optimisation et d'économies, la modernisation de certains processus administratifs peut également constituer une piste intéressante à moyen terme.

Dès lors, nous remercions la Municipalité de bien vouloir renseigner le Conseil communal sur les points suivants :

1. Quel est aujourd'hui l'état du parc informatique communal et où en est le projet de modernisation de celui-ci ?
2. Une planification des renouvellements et investissements informatiques existe-t-elle et, le cas échéant, selon quel calendrier ?
3. La mise en œuvre d'une gestion électronique des documents (GED) est-elle actuellement étudiée ou planifiée par la Municipalité ?
4. Plus largement, quelles démarches de numérisation et de simplification des processus administratifs sont aujourd'hui engagées ou envisagées ?
5. La Municipalité dispose-t-elle d'une stratégie ou d'une feuille de route en matière de transformation numérique, incluant notamment les possibilités offertes par l'intelligence artificielle, pour les prochaines années ?

Par cette interpellation, notre groupe souhaite avant tout disposer d'une vision claire de la situation actuelle et des prochaines étapes envisagées, dans un domaine appelé à jouer un rôle croissant dans l'efficacité du fonctionnement communal et la qualité des services proposés à la population.

Villeneuve, le 8 octobre 2026

Pour le Groupe PLR
Alessandro Frezza

Imprimé depuis eSéances par Carole PASCHE-VOGEL le 02.11.2026